COMMUNE
de
XOUAXANGE
57830

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25 juin 2025

Le Conseil Municipal a été convoqué en séance ordinaire par M. le Maire le 25 juin 2025 à 18 h 00 avec l'ordre du jour suivant :

- Commission Appel d'Offres : ouverture des plis marché de travaux de construction d'un immeuble de 5 logements et d'une MAM
- Attribution des travaux : choix des entreprises retenues
- Participation de la commune aux voyages scolaires des écoles d'Imling et de Xouaxange
- Réfection intérieure de l'école
- Sécurisation routes de Héming et Lorquin
- Divers

Sous la présidence de M. Rémy MARCHAL, Maire,

Membres présents : LORICH Jean-Claude, SCHMITT Véronique, ARENZ Dominique, BLAVIER-HOURT Mathilde, HUOT Adeline, DINDINGER Milène, MANNEQUIN Frédéric, SOMMER Thierry, convoqué le 06 juin 2025.

Membres absents excusés : NOEL Sandrine, donne procuration à LORICH Jean-Claude, DURREMBERGER Jonathan, donne procuration à MARCHAL Rémy

Secrétaire de séance : BLAVIER-HOURT Mathilde

COMPTE RENDU

Appel d'offres création d'un immeuble de 5 logements et d'une MAM

Monsieur le Maire informe le conseil que la commission d'appel d'offre a procédé à l'ouverture des offres de prix concernant le projet de construction de l'immeuble rue des Vignes.

Le maître d'oeuvre présent à la réunion du conseil présente l'analyse d'ouverture des plis.

Vu le dépassement du budget prévisionnel de 25 %,

Vu l'offre unique reçue pour le lot chauffage

L'architecte propose de consulter les entreprises afin d'obtenir une nouvelle offre sur la base d'un devis modifié (certaines positions seront supprimées ou modifiées) avec toute remise qu'elles consentiraient à faire. Ainsi que de transmettre une offre visant à optimiser le coût global des travaux selon des variantes ou amélioration qu'il y aura lieu de définir.

Le conseil à l'unanimité, après délibération, au vu des différentes contraintes et sans garanties que les nouvelles offres entre dans les 15% de dépassement du budget prévisionnel accordés, décide de déclarer sans suite pour motif d'intérêt général le projet.

Participation au financement des voyages des CM1 – CM2 (Imling) et des CE1-CE2 (Xouaxange)

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, donne son accord pour le versement d'une subvention :

- à la coopérative scolaire d'Imling d'un montant de 210 €.
- à la coopérative scolaire de Xouaxange d'un montant de 157,20 €

Réfection intérieure de l'école de Xouaxange

Monsieur le Maire, vu l'état général de l'école, propose au conseil municipal de procéder à la réfection de cette dernière.
Il présente les devis pour la création d'un faux-plafond dans le hall d'entrée (économie thermique et meilleure acoustique), de la réfection complète des peintures et l'installation d'un éclairage plus adapté. Le montant total s'élève à 13.206,00 € HT. Après délibération, le conseil municipal approuve les travaux.

Voies communales – Mobilité douce : Sécurisation

Monsieur le Maire présente le projet de sécurisation des voies communales route de Héming et route de Lorquin. Le projet concerne plusieurs aménagements tels que l'installation de coussin berlinois, de panneaux indiquant la présence de cyclistes, etc..

Après délibération le conseil municipal,
- Emet un avis favorable à l'installation de panneaux
- Refuse l'installation de coussins berlinois et préconise des bandes rugueuses
- Demande la matérialisation d'une ligne médiane

Divers :

- **Feu d'artifice du 14 juillet** : Monsieur le Maire informe que l'amicale de Sapeurs Pompiers de Xouaxange a décliner l'offre de gestion de la manifestation et que l'association Xouax'Mambo en sera le support et que les bénéfices seront intégralement reversés à l'école de Xouaxange.

Chemin piétonnier : Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la réalisation d'un chemin piétonnier par la MATEC afin de sécuriser le cheminement des écoliers du lotissement au village et du village au lotissement, avait été validé. Monsieur le Maire informe que la MATEC après différentes études de faisabilité a fait parvenir deux propositions d'aménagement dans le cadre du projet de création d'un cheminement piéton le long de la RD 104 D ; la première avec un mur en gabions poids pour soutènement et la deuxième avec la création de passerelles en caillebotis inox dans le talus. Le conseil municipal retient la deuxième offre avec la création de passerelles en caillebotis.

La séance est levée 20h35.